Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Génie Climatique

E3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30

Session 2002 • Code sujet : **450 22708** • Durée : **3h00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Consignation, mise en service, raccordement électrique, paramétrage et programmation (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/E3 - Contrôle, régulation et prévention des risques éléctriques/2002/BP Génie Climatique - E3 - Contrôle, régulation et prévention des risques éléctriques - Session 2002 - 5-Sujet.pdf

1. Consignation, mise en service, raccordement électrique, paramétrage et programmation

La feuille d'évaluation de l'EP3 répartit les points entre cinq tâches pratiques relevant du contrôle et de la régulation en génie climatique. Elle indique aussi le récapitulatif des notes de l'épreuve pratique et de l'épreuve écrite, sans fournir les consignes détaillées de cette dernière.

Consignation et mise en service

Question Tâches 1 et 2. Réaliser la procédure de consignation, puis effectuer la mise en service et le contrôle du fonctionnement oralement. La consignation et la mise en service sont évaluées respectivement sur 4 points chacune.

1. Identifier l'installation et le circuit, prévenir les personnes concernées, arrêter l'équipement, séparer l'alimentation, condamner l'organe de coupure et signaler l'intervention.
2. Vérifier l'absence de tension avec un VAT, contrôlé avant et après usage. Porter les EPI adaptés et protéger les parties voisines sous tension.
3. Pour la mise en service, faire lever la consignation par la personne habilitée, contrôler le raccordement et les protections, remettre sous tension puis vérifier le fonctionnement. Présenter oralement les contrôles et signaler toute anomalie.

Barème des tâches 1 et 2

- Tache 1 - procédure de consignation	/ 4
- Tache 2 - Mise en service (fonctionnement oral)	/ 4
- Tache 3 - Raccordement électrique	/ 6
- Tache 4 - Paramétrage	/ 3
- Tache 5 - Programmation	/ 3

Tâches 1 et 2 : 8 pts

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consignation : 4 points. Mise en service avec fonctionnement oral : 4 points. Total : 8 points.

Raccordement électrique et paramétrage

Question Tâches 3 et 4. Effectuer le raccordement électrique et réaliser le paramétrage demandé. Le raccordement est évalué sur 6 points et le paramétrage sur 3 points.

Effectuer le raccordement hors tension, après consignation et vérification d'absence de tension. Suivre le schéma et les repères de l'appareil, respecter les sections et protections prescrites, raccorder le conducteur de protection et contrôler le serrage. Avant la remise sous tension, vérifier la conformité du câblage. Réaliser ensuite le paramétrage prescrit, valider les réglages et vérifier l'affichage ainsi que la réaction des entrées et sorties. Toute anomalie doit être corrigée avant la mise en service.

Barème des tâches 3 et 4

- Tache 1 - procédure de consignation	/ 4
- Tache 2 - Mise en service (fonctionnement oral)	/ 4
- Tache 3 - Raccordement électrique	/ 6
- Tache 4 - Paramétrage	/ 3
- Tache 5 - Programmation	/ 3

Tâches 3 et 4 : 9 pts

✓ RÉPONSE À RETENIR

Raccordement électrique : 6 points. Paramétrage : 3 points. Total : 9 points.

Programmation

Question Tâche 5. Réaliser la programmation demandée. Cette tâche est évaluée sur 3 points.

1. Programmer l'équipement selon les consignes de l'installation : affecter les entrées et sorties, saisir les seuils et temporisations prescrits, puis définir les conditions de commande et les sécurités.
2. Enregistrer le programme et tester son exécution dans des situations représentatives. Vérifier les états affichés, le déclenchement des sorties et le comportement en cas de défaut. Ne neutraliser aucune sécurité et corriger les anomalies avant la mise en service définitive.

Barème de la tâche 5

- Tache 1 - procédure de consignation	/ 4
- Tache 2 - Mise en service (fonctionnement oral)	/ 4
- Tache 3 - Raccordement électrique	/ 6
- Tache 4 - Paramétrage	/ 3
- Tache 5 - Programmation	/ 3

Tâche 5 : 3 pts

✓ RÉPONSE À RETENIR

Programmation : 3 points.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E3 du BP Monteur en installations de génie climatique, session 2002, porte le code 450 22708. D'une durée de 3h00 et affectée du coefficient 3, elle concerne le contrôle, la régulation et la prévention des risques électriques. La feuille détaille l'évaluation pratique sur 20 points : consignation, mise en service, raccordement électrique, paramétrage et programmation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La procédure de consignation est évaluée sur 4 points.
- La mise en service, mentionnée avec le fonctionnement oral, est évaluée sur 4 points.
- Le raccordement électrique est la tâche la plus fortement pondérée, avec 6 points sur 20.
- Le paramétrage et la programmation sont deux tâches distinctes, évaluées chacune sur 3 points.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter la procédure de consignation avant d'intervenir sur l'installation.
- Traiter la mise en service et le fonctionnement oral comme la deuxième tâche évaluée.
- Vérifier le raccordement électrique avec soin : il vaut 6 points.
- Ne pas confondre paramétrage et programmation, qui sont notés séparément.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser les tâches de l'épreuve pratique ?

La feuille présente cinq tâches : consignation, mise en service avec fonctionnement oral, raccordement électrique, paramétrage et programmation. Elle ne précise ni leur durée respective ni les étapes détaillées à suivre.

Q : Que signifie la mention « fonctionnement oral » pour la mise en service ?

La feuille associe la tâche 2 à la mise en service et au « fonctionnement oral », pour 4 points. Elle ne précise pas davantage la forme attendue de cette vérification ni les éléments à commenter.

Q : Comment le barème répartit-il les points et quelle est la durée de l'épreuve ?

La pratique est notée sur 20 : consignation 4 points, mise en service 4, raccordement 6, paramétrage 3 et programmation 3. La durée indiquée pour l'épreuve est de 3h00.

Q : Quels critères détaillés le jury utilise-t-il pour noter chaque tâche ?

La feuille donne seulement le nom des cinq tâches et leur pondération, sans grille de critères détaillée ni norme technique citée. Les exigences précises ne peuvent donc pas être déduites de cette page seule.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/E3 - Contrôle, régulation et prévention des risques éléctriques/2002/BP Génie Climatique - E3 - Contrôle, régulation et prévention des risques éléctriques - Session 2002 - 5-Sujet.pdf

Ressources BP Génie Climatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.